



**COMPTE-RENDU  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FEDERALE  
TOULOUSE MIDI-PYRENEES**

**du vendredi 28 avril 2017**

**UT2J**

**PRESENCES ET REPRESENTATIONS :**

**Président du CA**

Philippe RAIMBAULT, Président de l'UFTMiP,

**Représentants des établissements et organismes**

Corinne MASCALA, Université Toulouse 1 Capitole

Daniel LACROIX, Université Toulouse Jean Jaurès

Jean-Pierre VINEL, Université Toulouse III – Paul Sabatier, excusé (présence de F. Demangeot)

Olivier SIMONIN, INP de Toulouse

Bertrand RAQUET, INSA de Toulouse

Olivier LESBRE, ISAE-SUPAERO, excusé a donné procuration à D. Lacroix

Christophe GIRAUD, CNRS DR Midi-Pyrénées

Pascale DELECLUSE, CNRS, excusée

**Personnalités qualifiées**

Nadine ANTIPOT, MEDEF

Catherine PAULY, CGPME, excusée a donné procuration à O. Simonin

Anne-France LAIR, CFDT, excusée a donné procuration à Ronan Guivarch

Michel SOUMET, CGT,

Jean-Pierre VIALANEIX, Aerospace Valley, excusé a donné procuration à Hervé Ossard

Hervé OSSARD, Agri Sud Ouest innovation

Brigitte PRADIN, INU Champollion,

Marc HOUALLA, ENAC,

Emmanuel DELMOTTE, ENSFEA,

Olivier BROSSARD, IEP

Jean-Yves FOURQUET, ENIT

Monique REYRE, ENSA Toulouse, excusée a donné procuration à JY Fourquet

Alain SCHMITT, Mines Albi, excusé a donné procuration à B. Pradin

Isabelle CHMITELIN, ENVT,

Dominique LE QUEAU, ONERA, excusé a donné procuration à O. Simonin

Réjane LAVENAC, ENAC, excusée a donné procuration à M. Houalla

Sandrine VICTOR, INUC, excusée a donné procuration à M. Lalanne

Françoise BIR, CROUS, excusée a donné procuration à B. Raquet

**Représentants des Personnalités extérieures**

Nadia PELLEFIGUE, CRLRMP

François CHOLLET, Toulouse Métropole, excusé a donné procuration à P. Raimbault

Jean-Louis CHAUZY, CESER,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, excusée

Gilles CRASPAY, Grand Tarbes, excusé

Claude ALBAGNAC, Rodez Agglomération, excusé a donné procuration à JL Chauzy

### **Représentants élus des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs**

#### **Secteur 1 :**

Xavier BIOY (SMART COMUE),

Adrien BLANCHET (FSU et sympathisant(e)s)

Cécile CRESPIY (SMART COMUE),

Laurent GROSCLAUDE (SMART COMUE), excusé a donné procuration à C. Crespiy

Marie-Hélène MONSERIE (SMART COMUE), excusée

Jocelyne SOURISSEAU (Langues et Rayonnement)

#### **Secteur 2 :**

Daniel BALOUP (Ensemble autrement), excusé

Ophélie CARRERAS (Ensemble autrement),

Franck COCHOY (Ensemble autrement), excusé

Med Mohammed KECHIDI FSU et sympathisant(e)s)

Sonia ROSE (Ensemble autrement), excusée

Cécile MARY TROJANI (FSU et sympathisant(e)s),

#### **Secteur 3 :**

Laurent BOUDOU (FSU et sympathisant(e)s),

Claire CHAPLIER (Ensemble pour la ComUE), excusé a donné procuration à J. Sourisseau

Éric CRUBEZY (Ensemble pour la ComUE),

Noëlie DAVEZAC (L'Université de Toulouse pour tous),

Anne-Catherine PRATS (L'Université de Toulouse pour tous),

Marie-Gabrielle SURAUD (FSU et sympathisant(e)s), excusée

#### **Secteur 4 :**

Christophe CHASSOT (Ensemble pour la ComUE),

Ronan GUIVARCH (Ensemble pour la ComUE),

David KHAN (FSU et sympathisant(e)s), excusé

Michèle LALANNE (Ensemble pour la ComUE),

Marcel MONGEAU (FSU et sympathisant(e)s),

Alexandre RIPOCHE (Syndicat CGT),

### **Représentants élus des personnels IATOSS**

#### **Secteur 1**

Cédric BEUCHER (Tous ensemble pour une université vraiment fédérale et fédératrice SGEN CFDT), excusé

Patrick PIERA (SNPTES)

#### **Secteur 2**

Christine BORDAS (UNSA Education),

Fabienne DENUC (Ensemble autrement),

#### **Secteur 3**

Eric DELEAGE (CGT FERC), excusé a donné procuration à M. Soumet

Olivier HELIES (SNPTES), excusé a donné procuration à P. Pierra

#### **Secteur 4**

Philippe ANSON (Syndicat CGT),

Patrick LABATUT (Ensemble pour la ComUE)

#### **UFTMiP**

Catherine GADON (SNPTES),

Clément VARENNE (UNSA Education)

## **Représentants élus des usagers**

### **Secteur 1**

Adrien LIENARD (UNEF et associations étudiantes), excusé

Anastasia DROUOT (Bouge ta fac avec l'AGEMP), excusée

### **Secteur 2**

Benjamin CUQ (APIEM),

Angéla LOPEZ (UNEF et associations étudiantes), excusée

### **Secteur 3**

Chloé ESPENAN-BARON (Bouge ta fac avec l'AGEMP),

Sophie HERY (UNEF et associations étudiantes), excusée

### **Secteur 4**

Estelle COULANGE (La ComUEnauté des étudiants), excusée a donné procuration à G. Crosmarie

Gavin CROSMARIE (La ComUEnauté des étudiants),

## **Représentants des étudiants en formation doctorale**

Arnaud SAURA ZIEGELMYER (Défense et droits des doctorants), excusé a donné procuration à C. Mascala

Esteban VARGAS MAZAS (Le rassemblement des doctorants toulousains)

## **Membres du Conseil d'Administration avec voix consultative**

Hélène BERNARD, Rectrice, Chancelière des Universités, excusée

Bruno SIMON, Agent Comptable de l'UFTMiP, excusé représenté par L. Iazard

Mireille VIGNOLLES conseillère de la rectrice et Sabine FOULON Directrice de l'Enseignement Supérieur auprès de la Rectrice

## **Invités permanents sans voix délibérative**

Philippe HAERTEL, DGS de l'UFTMiP

Christelle FARENC, Directrice du DFVE

Laurent GROSCLAUDE, Directeur du DREI,

Christian LAURENT, Directeur du DRDV excusé

Jean SALANOVA, VP Numérique

## **Invités occasionnels sans voix délibérative**

Christelle GUEGAN INSERM,

François BONVALET, TBS,

Gilbert CASAMATTA, IRT St Exupéry, excusé

Anne DALLANT, Isdat, excusée

Louis De MONTETY, ICAM, excusé

Pierre DUFRESNE, SATT,

Eric JOURNAUX, CREPS,

Marc PIRCHER, CNES, excusé

Michèle MARIN, INRA, excusée

Florence MORINEAU, IRD, excusée

Catherine ROUSSY, Directrice du SICD

Boris FINOT, Service Maintenance et Moyens Généraux de l'UFTMiP, excusé

Josiane NOVELLA, Service des affaires financières de l'UFTMiP, excusée

Nicole RICARD, Service numérique de l'UFTMiP, excusée

Béatrice QUEULIN, Services des ressources humaines de l'UFTMiP, excusée

René-Marc WILLEMOT, Directeur du service immobilier et aménagements de l'UFTMiP,

Colomba DUSSART, Service Affaires Juridiques et Institutionnelles - Pilotage de l'UFTMiP

	<b>1. Validation du compte-rendu du Conseil d'administration du 24 février 2017</b>
	Vote : NPPV <sup>1</sup> : 0 - Contre : 0 - Abstention : 0 ⇒ <b>approuvé</b>
	<b>2. Informations de la Présidence</b> <b>Point sur le reconquête de l'IDEX</b>
	<p>Un courrier du CGI du 15 mars nous autorise à retourner devant le jury. Quant à la date de retour devant ce jury international, il nous est apparu vraisemblable de rester sur le calendrier initialement prévu, à savoir un dépôt du dossier en fin d'année 2017 et un passage devant le jury fin février 2018, ce qui permet le maintien de la mobilisation des équipes des établissements.</p> <p>12 groupes de travail ont été mis en place et chacun a reçu une feuille de route spécifique. Certains ont déjà commencé à travailler ou ont des dates de réunion fixées ; le démarrage des travaux pour la plupart d'entre eux est prévu mi-mai.</p> <p>Concernant l'accompagnement financier, les choses ne sont pas encore clarifiées ; nous faisons le point sur les sommes non dépensées sur les deux vagues d'IDEX pour pouvoir en discuter avec le CGI et demander, le cas échéant, des financements complémentaires.</p> <p>Chaque établissement indique ce qu'il a mis en place en interne pour articuler les réflexions de ces GT avec leurs instances internes. Il est indiqué que seuls les GT RH et Finances n'ont pas encore de feuille de route validée ; à l'issue il sera menée une réflexion pour la mise en place de l'Observatoire des RH .</p> <p>Les établissements associés ne sont pas tous présents systématiquement dans les GT mais ils se sont organisés entre eux pour être présents avec 3 établissements dans tous les GT et pour s'informer entre eux.</p> <p>⇒ <b>Ce point ne fait pas l'objet d'un vote</b></p>
	<b>3. Informations sur le Conseil académique</b>
	<p>Le Conseil académique a été installé à la mi-mars. Il a élu son président : Pierre Soler. Il est prévu la rédaction d'un règlement intérieur et la mise en place des commissions Recherche et Formation Vie Etudiante.</p> <p>La prochaine réunion est prévue fin mai.</p> <p>⇒ <b>Ce point ne fait pas l'objet d'un vote</b></p>
	<b>Autres Informations de la Présidence : point sur l'élection à l'Ecole des Docteurs de Toulouse et sur des recrutements</b>
	<p>La nouvelle directrice de l'EDT a été élue. Il s'agit d'Hélène Roux de Balmann. Elle remplace Monique Martinez.</p> <p>Recrutement d'un chargé de mission entrepreneuriat : Christophe Leyronas depuis mars.</p> <p>Deux autres recrutements ont été lancés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le directeur des réseaux des sites universitaires (DRSU)</li> <li>- le chargé de mission pour la Culture Scientifique et Technique.</li> </ul> <p>⇒ <b>Ce point ne fait pas l'objet d'un vote</b></p>

<sup>1</sup> NPPV : ne prend pas part au vote



<b>QUESTIONS BUDGETAIRES, FINANCIERES et ADMINISTRATIVES</b>	
<b>3 bis : Tableaux complémentaires au compte financier 2016 de l'UFTMiP</b>	
	<p>Afin de répondre à une demande de la DGFIP relayée par le rectorat, dans le but de sceller les comptes financiers des établissements publics d'enseignement supérieur et de la recherche, il est proposé le vote de documents complémentaires relatifs au compte financier en exécution 2016 de l'UFTMiP, ce dernier ayant été présenté à la validation du conseil d'administration du 24 février 2017. Il s'agit des tableaux relatifs aux emplois, aux autorisations budgétaires, à l'équilibre financier et à la situation patrimoniale et au plan de trésorerie.</p> <p><b>Vote sur l'ensemble des 5 tableaux présentés : NPPV : 1 - contre : 0 - Abstentions : 18</b></p> <p>⇒ <b>Adoption des 5 tableaux complémentaires du compte financier 2016 de l'UFTMiP</b></p>
<b>4) Création du CHSCT de l'UFTMiP</b>	
	<p>Il est proposé de créer le CHSCT de l'UFTMiP conformément aux statuts et au décret de 2012-472 et de fixer le nombre de représentants à 5 titulaires et 5 suppléants désignés par les organisations syndicales de fonctionnaires présentes au comité technique de l'UFTMiP et proportionnellement au nombre de voix obtenues au Comité technique.</p> <p><b>Vote : NPPV : 0 - contre : 0 - Abstention : 0</b></p> <p>⇒ <b>Adopté à l'unanimité</b></p>
<b>5) Tarifs du service pédagogique des conseillers pédagogiques des projets FORMES</b>	
	<p>Dans le cadre du projet FORMES, il y a une action consistant en l'identification et la formation des conseillers pédagogiques pour accompagner les enseignants dans les établissements dans leur démarche d'innovation pédagogique. Il s'agit ici de donner le volant financier nécessaire aux établissements pour leur permettre d'accorder des décharges d'enseignement aux conseillers pédagogiques qui s'impliquent dans cette action.</p> <p><b>Vote : NPPV : 0 - contre : 0 - Abstentions : 4</b></p> <p>⇒ <b>Adopté</b></p>
<b>6) Frais d'inscriptions et forfaits pour la location d'un espace aux sponsors au colloque Pédagogique</b>	
	<p>Le colloque se déroule les 9 et 10/11/2017 et est organisé tous les deux ans. Il est présenté au vote le montant des frais d'inscriptions au colloque ainsi que les montants des forfaits de location des espaces à ce colloque.</p> <p><b>- Vote sur frais inscription : NPPV : 4 - contre : 0 - Abstention : 0</b></p> <p>⇒ <b>Adopté</b></p> <p><b>- Vote sur les forfaits de location des espaces : NPPV : 4 - contre : 0 - Abstention : 0</b></p> <p>⇒ <b>Adopté</b></p>
<b>7) Actualisation de la répartition des aides à la mobilité internationale des doctorants</b>	
	<p>80 bourses avaient été attribuées au Conseil d'administration précédent et il ici présenté une actualisation des montants qui correspondent à 4 doctorants qui ont eu une aide de l'UPS plus basse que celle prévue initialement et auxquels il a été accordé un supplément pour compenser.</p> <p><b>Vote : NPPV : 0 - contre : 0 - Abstention : 0</b></p>

	⇒ <b>Adopté à l'unanimité</b>
	<p><b>TOULOUSE CAMPUS</b></p> <p>8) <i>Dossier de demande d'expertise du Bâtiment Géotechnique de l'Université Paul Sabatier</i></p> <p>9) <i>Dossier de demande d'expertise de l'extension du Centre d'Activité Polyculturel (CAP) de l'Université Paul Sabatier</i></p>
	<p>Point d'avancement sur l'Opération Campus, présentation du projet Bâtiment Géotechnique de l'UPS et du projet extension du Centre d'Activités Polyculturelles de l'UPS faisant l'objet d'une demande d'expertise. Ces deux dossiers ont été validés par le conseil d'administration de l'UPS qui a également prévu le niveau de maintenance de ces bâtiments.</p> <p>- <b>Vote sur le dossier relatif au bâtiment Géotechnique : NPPV : 0 - contre : 0 - Abstention : 0</b></p> <p style="text-align: center;">⇒ <b>Adopté à l'unanimité</b></p> <p>- <b>Vote sur le dossier relatif à l'extension du CAP : NPPV : 0 - contre : 0 - Abstention : 0</b></p> <p style="text-align: center;">⇒ <b>Adopté à l'unanimité</b></p>
	<b>10) Liste des conventions</b>
	RAS
	<b>11) Question diverses</b>
	<p>Mme J. Sourisseau a été sollicitée pour faire un état des lieux en vue d'organiser des cours de FLE pour des étudiants étrangers migrants. Elle présente les premières démarches pour la prise en charge de 60 personnes, prioritairement des migrants qui ont la capacité de reprendre des études supérieures. Après plusieurs réunions, notamment avec la directrice du DELFLE, il a été conclu que l'urgence était de donner 200h de FLE à ces réfugiés pour leur permettre de se débrouiller ; ces formations sont proposées à prix coutant : 1/3 des enseignements seront faits par des étudiants stagiaires en master FLE encadrés par des enseignants titulaires (cout estimé à 24 000 € pour 3 groupes minimum). Il est prévu d'ajouter à ces enseignements de langue un volet citoyen et laïcité pour les aider à comprendre notre façon de voir des choses.</p> <p>Elle demande à chaque établissement d'identifier un référent qui examine les dossiers de ces étudiants.</p> <p style="text-align: center;">*_*_*_*_*</p>

**Le 27 juin 2017**

**Le Président de l'Université Fédérale de l'UFTMiP**

**Philippe RAIMBAULT**